

LE VACCIN CONTRE LA GRIPPE PANDÉMIQUE A(H1N1)

Pour les enfants de moins de 3 ans

J'ai entendu parler de deux types de vaccin contre la grippe pandémique A(H1N1). Quels sont-ils, et lequel mon enfant devrait-il recevoir?

Le principal vaccin actuellement offert au Québec est le vaccin Arepanrix. Il est fabriqué de la même façon que les vaccins habituels contre la grippe. Il contient aussi une substance appelée « adjuvant » qui permet d'améliorer la réponse immunitaire au vaccin. Un vaccin sans adjuvant devrait aussi être offert à compter de la mi-novembre. Il est destiné tout particulièrement aux femmes enceintes. Pour les jeunes enfants, les experts préconisent nettement le vaccin avec adjuvant.

Serait-il préférable d'attendre que le vaccin sans adjuvant soit disponible pour mon jeune enfant?

Non. En fait, des études sont en cours, et les résultats à ce jour montrent que le vaccin avec adjuvant donne aux jeunes enfants une protection très vigoureuse contre le virus. Même si les effets de l'adjuvant sur les jeunes enfants sont peu connus, cela ne veut pas dire que l'on pense qu'ils sont nombreux, importants ou dangereux. Les risques de la grippe pandémique A(H1N1) sont quant à eux bien réels. Il est donc essentiel que les enfants reçoivent le vaccin avec adjuvant, qui est efficace et sécuritaire, le plus tôt possible.



«Le vaccin avec adjuvant donne aux jeunes enfants une protection très vigoureuse contre le virus.»

Est-ce que je pourrai néanmoins choisir le vaccin sans adjuvant pour mon jeune enfant ?

Ce n'est pas la recommandation qui est faite pour les enfants. Le vaccin avec adjuvant est clairement recommandé pour votre enfant, car tout indique qu'il le protégera mieux contre la maladie.

Le vaccin comporte-t-il des risques particuliers pour mon enfant ?

Non. Il ne peut donner la grippe puisqu'il est composé de parties du virus inactif. On s'attend à des réactions locales (ex. : rougeurs) et à de la fièvre plus fréquentes, en particulier avec le vaccin Arepanrix (qui contient un adjuvant). C'est habituellement ce qui se passe lorsque des vaccins sont administrés à de jeunes enfants.

Est-ce que les enfants âgés de moins de 6 mois peuvent recevoir le vaccin contre la grippe A(H1N1) ?

Non. Tout comme pour le vaccin contre la grippe saisonnière, le vaccin contre la grippe A(H1N1) n'est pas autorisé pour eux. C'est pourquoi on recommande que les proches soient vaccinés pour les protéger indirectement.